

Un réseau d'enseignement artistique

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne

Le Conservatoire à rayonnement départemental de la Dordogne est un syndicat mixte associant le Conseil départemental et des communes et EPCI du territoire soucieux d'apporter un enseignement artistique de qualité, labellisé par l'Etat aux périgourdins.

Ses missions :

Il a pour mission la sensibilisation et la formation des futurs amateurs aux pratiques artistiques et culturelles musicales. Conçu pour garantir la plus grande proximité d'accès à l'enseignement de qualité en milieu rural, le CRD est présent sur le territoire départemental à travers 10 antennes et une trentaine de sites. 1300 élèves sont inscrits à ce jour. Le CRD partage des enjeux de démocratisation culturelle : interventions à titre gracieux en milieu scolaire, partenariats avec les associations locales, développement des pratiques d'ensembles, formations professionnalisantes...

Dans le cadre de son projet d'établissement 2017-2021, le CRD a pour objectif de mener une action plus volontariste en faveur des jeunes, hors et sur le temps scolaire et de porter une attention toute particulière aux personnes les plus éloignées de la culture.

La participation du Département s'élève à 1,8 millions d'euros par an.

